

Arras, le 22 juillet 2019

Pic de chaleur dans le département du Pas-de-Calais : mesures adoptées et recommandations

Météo France a prévu une vague de chaleur à partir de ce mardi 23 juillet. Dans le département du Pas-de-Calais, les températures maximales pourront atteindre 37 degrés en journée et 19 degrés la nuit. Demain matin à 6 h 00, le département sera placé en « avertissement chaleur », soit le niveau jaune canicule.

Les services de l'État sont pleinement mobilisés pour faire face à cette situation et différentes mesures ont d'ores et déjà été mises en œuvre, notamment pour les personnes vulnérables.

Concernant les personnes sans-domicile :

- augmentation de l'étendue des plages d'ouverture des accueils de jour ;
- renforcement des équipes mobiles permettant d'aller au contact des personnes à la rue avec distribution d'eau ;
- mise à disposition pour la population migrante à Calais d'un stock de 1000 jerricans de 5 litres d'eau et de bouteilles d'eau individuelles.

Concernant les établissements et services médico-sociaux :

- sensibilisation de l'ensemble de ces établissements par l'Agence Régionale de Santé (ARS) : identification des résidents les plus vulnérables et installation d'une pièce rafraîchie.

Concernant les enfants :

- transmission aux organisateurs d'accueils collectifs de mineurs de recommandations relatives aux fortes chaleurs, en particulier sur les risques liés à la baignade.

Concernant les manifestations sportives :

- transmission aux organisateurs de manifestations des recommandations relatives à l'organisation de manifestations sportives, notamment en plein air.

Concernant les travailleurs exposés au soleil :

- recommandations : boire beaucoup d'eau, plusieurs fois par jour. Etre vigilants pour ses collègues et soi-même. Protéger sa peau du soleil, et signaler rapidement si l'on se sent mal.

LES BONS RÉFLEXES

Dès à présent, la préfecture du Pas-de-Calais vous adresse les recommandations suivantes :

- boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- se rafraîchir le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour ;
- manger en quantité suffisante et ne pas boire d'alcool ;
- éviter de sortir aux heures les plus chaudes et passer plusieurs heures par jour dans des lieux frais (lieux climatisés comme certains commerces (cinémas, bibliothèques municipales, musées...) ;
- éviter les efforts physiques ;
- maintenir son logement frais (fermez fenêtres et volets durant la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- donner régulièrement de ses nouvelles à ses proches et, dès que nécessaire, oser demander de l'aide ;
- en toute situation, ne pas hésiter à demander conseil à son médecin traitant, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux régulier (adaptation de doses par exemple).

Retrouvez également les recommandations et les bonnes pratiques via le numéro « canicule info service » au 08 00 06 66 66.